

MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DU SÉNAT ACADÉMIQUE

État d'avancement en date du 30 octobre 2023

1. Sessions de formation

a) Gouvernance universitaire et procédures des assemblées délibérantes

- Les personnes responsables du soutien administratif des comités du Sénat académique ont participé à deux sessions de formation offertes par la secrétaire générale (29 août et 14 sept.).

b) Gestion de plateforme DiliTrust

- Un membre de l'équipe de formation DiliTrust a présenté les différentes composantes du module portant sur les instances digitalisées aux nouvelles « gestionnaires ». (28 sept.)

2. Réunions

- Les comités suivants se sont réunis en octobre :
 - ✓ Comité d'assurance de la qualité (CAQ) (16 octobre)
 - ✓ Comité des règlements (CDR) (23 octobre)
 - ✓ Comité des programmes de premier cycle (CPR) (27 octobre)
 - ✓ Comité des programmes de cycles supérieurs (CPS) (27 octobre)

3. Nominations aux comités du Sénat académique

- Un guide d'élections a été élaboré : les élections ont été lancées le 24 septembre.
- Il y a encore 20 postes à pourvoir au sein des comités suivants, soit : CDP (3), SCDP (2), CPR (3), CPS (2), CDR (3), CAQ (3), SCREÉ (1), CLF (1) et CAP (2).

4. Webdiffusion en direct du Sénat académique

- La réunion du 1^{er} décembre du Sénat académique sera diffusée en direct.

5. DiliTrust

- La majorité des comités du Sénat vont utiliser le portail numérique DiliTrust pour la gestion de leurs réunions.

6. Outil de dépôts

- À partir de Teams, le Secrétariat général a développé un outil de dépôt de documents des comités du Sénat académique destinés au Sénat académique.

N.B. Entrée en vigueur de la réforme des comités du SAC : le 10 octobre 2023